



MAIRIE DE POUAGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
Tél : 04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Fermeture

Mercredi et vendredi après-midi

École

04 50 56 77 41
ce.0010400E@ac-lyon.fr

État civil

etatcivilpougny@pougny01.com

Urbanisme

urbanisme@pougny01.com

Sur rendez-vous

Deuxième mardi du mois - 10h-12h

Comptabilité

comptabilite@pougny01.com

CCAS

ccas@pougny01.com

La Périgolade

perigolade.pougny@gmail.com
07 85 73 02 49

Assistante sociale

04 50 42 12 65

Transport à la demande

voir page 6

Déchetterie Peron

Été (Mars à octobre)

Lun à vend : 8h30-11h55 / 13h30-17h55
Sam : 8h30-17h50 - Dim : 9h-11h50

Hiver (Nov à Février)

Fermeture 1h plus tôt le soir

Allo encombrants

04 50 20 65 86

LE MOT DE LA MAIRE

Les travaux avancent, la voie piétons-cycles reliant Pougny-Gare à l'Étournal et Pougny Haut est réalisée, le parking Gare va commencer, le projet de salle polyvalente progresse avec quelques bémols quant au financement. Le Conseil départemental devait apporter 300 000 € mais la subvention accordée est réduite à 100 000 €. Nous demanderons un complément l'an prochain. Nous avons obtenu de l'État les 200 000 € escomptés. Nous attendons la réponse de la Région. Le Conseil municipal a estimé cet équipement utile à tous pour les pratiques sportives et culturelles et nous n'avons pas de salle spacieuse et accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'annonce d'un déficit public plus important que prévu amène certains à en porter responsables les collectivités locales. La majorité des élus du département n'échappe pas à ce concert. Le Conseil départemental avait proposé une contractualisation sur trois ans avec chaque commune et au dernier moment tout est remis en cause. C'est pourquoi nous avons tenté dans ce journal de donner des éléments de réflexion concernant les dépenses publiques.

Nos soucis paraissent cependant dérisoires eu égard au massacre des civils israéliens du 7 octobre 2023, à la riposte du gouvernement d'extrême droite israélien qui massacre enfants et civils palestiniens. Gaza n'est plus que ruines, et maintenant c'est le tour du Liban. Et à nos portes la guerre en Ukraine perdure. Les guerres ne résoudront aucun problème. Le 11 novembre, nous allons commémorer la fin de la première guerre mondiale, guerre qui aurait pu être évitée et a tué dix millions de jeunes pour le seul bénéfice des marchands d'armes.

Pour la première fois, à la demande des anciens combattants, il n'y aura pas de cérémonie officielle le 11 novembre à Pougny mais nous participerons à celle de Challex à 10h45 au cimetière. Venez nombreux !

Annie Marcelot

Recensement de la population

La commune recrute deux agents recenseurs

Voir page 6

ÉCOLE - PÉRISCOLAIRE

La prévision des besoins et la gestion des locaux de l'école est la première compétence d'une commune.

L'entretien est financé par la commune qui peut recevoir en plus, pour des projets, des dotations de l'État. Ainsi la dotation d'équipement des territoires ruraux distribuée par l'État via la Préfecture a permis de subventionner l'extension de l'école à hauteur de 200 000 euros sur 1,3 million € HT.

L'ouverture ou non d'un périscolaire est à l'initiative de la commune et donc à sa charge.

Suite à la livraison de 74 logements à Pougny en 2022 et 2023, la commune a anticipé l'extension de l'école. Les effectifs fluctuent car il y a eu beaucoup de changements de locataires dans les appartements, il y a aujourd'hui des logements libres.

Actuellement 112 élèves sont répartis dans cinq classes, dans des locaux de bonne qualité, les conditions sont donc optimales. Nous espérons que tout fonctionnera correctement cette année.

Le périscolaire a été pris en main en fin d'année dernière par Madame Alice Lefèbre que nous retrouvons avec plaisir cette année. Alice est la directrice du périscolaire de Farges et de Pougny.

Nous avons reconduit la convention avec l'association Familles Rurales qui gèrera encore cette année notre périscolaire et jusqu'en 2025. Monsieur Moreira, directeur de l'association à Bourg nous a proposé une hausse des tarifs de notre périscolaire, les nôtres étant bas pour le secteur, et également une hausse du tarif de la cantine. A notre demande, il a accepté que l'augmentation du prix des repas ne soit effective qu'à partir du quatrième quotient familial mais a refusé pour le périscolaire.

Nous sommes très heureux d'accueillir un nouveau directeur pour l'école, Monsieur Jean-Michel Sallet, issu d'une famille bien connue à Pougny, venant de l'école de Segny.

Nous avons eu une première réunion le jeudi 17 septembre 2024 où nous avons convenu école, périscolaire et mairie d'un travail coopératif mais sans ingérence sur les prérogatives pédagogiques.



J-Michel Sallet (MS et CP), Sarah Colonna et Laurine Droux (PS et GS)

Nous avons rappelé notre volonté de voir au mieux appliquer la gratuité pour l'école primaire, et notre accord pour le paiement du transport pour les activités hors de l'école, le sujet des fournitures scolaires devra être retravaillé lors du prochain conseil d'école.

Nous leur avons demandé d'utiliser au mieux le cadre du village : le barrage hydroélectrique propice à un travail sur les énergies, le marais de l'Etournel, la montagne proche et bien entendu Genève et ses



Méghane Durand (CP et CE1), Alexane Grosgojat (CM1 et CM2) et Ludivine Giry (CE1 et CE2)

musées. La question de la gestion des déchets peut aussi faire l'objet d'un travail. Nous avons aussi traité de la circulation autour de l'école et les règles de bonne conduite ont été rappelées en début d'année. Nous allons enregistrer les vitesses par un radar pédagogique pour faire ralentir rue de la Mairie. Nous encourageons tous les parents et les élèves à venir à pied à l'école.

Alice Lefèbre a proposé que le périscolaire de Pougny participe aux Jeux Olympiques des périscolaires du Pays de Gex à Segny en juin 2025.

Nous accueillons une nouvelle maîtresse : Sarah Colonna qui effectue les compléments des services de ses collègues trois jours par semaine et une nouvelle ATSEM : Charlotte Ansart, fonctionnaire titulaire venant de Saint-Jean de Gonville qui remplace désormais Laurence Loffredo partie définitivement vers un nouveau métier à la crèche de Thoiry. Nous sommes heureux également que Madame Gloria Romani ait accepté de devenir animatrice au périscolaire de Pougny, elle avait remplacé au pied levé avec sérieux et beaucoup de satisfaction Laurence Loffredo l'an dernier.

Inscriptions pour la rentrée 2025

Si vous avez un enfant qui aura trois ans en 2025 ou si vous êtes nouvel arrivant et que vous avez des enfants en âge d'être scolarisés en maternelle ou primaire il est impératif de les inscrire sans délai à la mairie.

04 50 56 78 77

ÉCOLE - PÉRISCOLAIRE

L'équipe enseignante de l'école est donc constituée de Jean Michel Sallet, directeur et maître de la classe de MS/CP, Laurine Droux en charge des PS/GS, Méghane Durand de la classe de CP/CE1, Ludivine Giry de la classe de CE1/CE2, Alexane Grosgojat de la classe de CM1/CM2 et enfin Sarah Colonna pour les compléments.



Sandrine Morand et Charlotte Ansart

Deux Agentes Techniques Spécialisées des Écoles Maternelles (ATSEM) : Charlotte Ansart et notre fidèle Sandrine Morand assistent les enseignants pour les tous petits avec beaucoup de passion et dévouement. C'est aussi un choix de la municipalité qu'il y ait une agente par classe maternelle.

Nous tenons aussi à remercier particulièrement Dominique Millet, agente technique, pour la qualité de son travail d'entretien des locaux, responsable du service et Madame Aouainate qui prend bien sa part pour 9 heures par semaine, Charlotte assure aussi des heures de ménage et une heure de cantine.



Dominique Millet



Alice Lefèbvre, directrice du périscolaire

L'équipe du périscolaire se compose outre sa directrice de Tom Clinard référent pédagogique, Gloria Romani, Ambre Toussaint-Balloffet animatrices, Dalila Ajengui cantinière et agente d'entretien. Tiffany Desprès, Soana Fernandez et l'apprenti Alban Cavalli renforcent l'équipe le midi.



Ambre Toussaint-Balloffet, Dalila Ajengui, Gloria Romani et Tom Clinard

Depuis la rentrée, entre 70 et 76 repas d'enfants ont été servis chaque jour et le périscolaire a accueilli de 10 à 18 enfants le matin avant l'école et entre 28 et 35 enfants le soir.

Nous avons proposé à Familles Rurales d'ouvrir l'accueil des enfants pour la première semaine des vacances de Toussaint pour tester, ce qui a été accepté. Selon le nombre, l'expérience sera ou non pérennisée.

Bonne année scolaire aux enfants et à toutes et tous !

VITE DIT

● Inscription sur les listes électorales

Nous invitons les nouvelles et nouveaux habitant-es à s'inscrire sur les listes électorales.

La démarche prend quelques minutes en se rendant en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

● T2 disponible

Un logement T2 de 53 m² est disponible à l'école. Loyer mensuel : 744,83 €.

● Essais CERN pour le FCC (futur collisionneur circulaire)

Les études de faisabilité pour le projet de nouveau collisionneur se poursuivent. Des analyses de sol vont être menées dans toute la commune.

Elles vont être réalisées par radar, une méthode géophysique qui utilise des impulsions radar pour imager le sous-sol. Il s'agit d'une technique non destructive qui permet de visualiser des structures et des éléments sous la surface du sol sans avoir besoin d'excavation.

A partir du 18 novembre nous verrons donc un camion procéder à ces mesures.

● Déclarez vos ruches

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, les détenteurs de ruches doivent les déclarer.

En ligne : mesdeclarations.agriculture.gouv.fr

● Déneigement

Avant la saison d'hiver il est rappelé aux habitant-es qu'il leur appartient de déneiger leur trottoir.

● Panneaux photovoltaïques

La commune poursuit son projet de production d'énergie électrique par l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le toit de la future salle polyvalente en sera équipé.

● Ambroisie

L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année. Chacun peut lutter contre en l'arrachant ou en la signalant.

Le référent ambroisie pour la commune est Bernard Chamot.



● Coup de chapeau à Chrystel Fontbonne

Chrystel Fontbonne est devenue championne au jeu télévisé Question pour un champion le 24 septembre dernier. Bravo championne !

VISITE AU VERGER DU TIOCAN

L'école de Pougny a participé à la fête de la pomme du Verger du Tiocan à Peron le dimanche 6 octobre.

A l'occasion de cette fête, le Verger du Tiocan organise depuis des années, un «concours» ouvert aux écoles du Pays de Gex. Le thème retenu cette année était « les cinq sens au jardin ».

Nous remercions chaleureusement le Verger du Tiocan pour son accueil, sa disponibilité et sa gentillesse pour l'exposition de notre œuvre.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à (re)découvrir l'ouïe, la vue, l'odorat, le toucher et le goût à travers notre « arbre des cinq sens », réalisé par la classe de MS/CP.

A l'année prochaine !



Jean-Michel Sallet

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

 **Panneau
Pocket**

 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, Pougny réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier jusqu'au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et pour la commune.

Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas le faire sur internet, l'agent recenseur vous aidera à remplir un formulaire papier, demandez-le-lui. Élodie Morand, secrétaire de la mairie, coordonnatrice suppléante, sera disponible aux heures d'ouverture de la mairie pour vous aider à le faire. Sabine Garric, conseillère municipale, coordonnatrice du recensement, pourra vous aider en dehors des heures de bureau.

Qui recense ?

Un agent recenseur ne peut pas recenser plus de 300 logements. La commune de Pougny a donc besoin de deux agents rémunérés au SMIC pour deux mois. Le village est partagé en deux secteurs : l'un rive droite de la rivière Annaz, l'autre rive gauche. Chaque agent aura la charge d'un secteur.

Jusqu'au 15 janvier ils suivront deux demi-journées de formation dans une mairie proche, repèreront les adresses des habitants de leur secteur et les feront valider par les coordonnateurs. Ensuite du 16 janvier au 15 février, ils distribueront les notices, aideront à les remplir, suivront les réponses par internet...

A partir du 15 février, avec les coordonnateurs, ils restitueront l'ensemble des résultats. Portez-vous candidat.e.s pour le faire au 04 50 56 78 77.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

VOIRIES

● Réfection des conduites d'eaux usées

La réfection des conduites d'eaux usées route de la Gare et route du Barrage est en voie de se terminer.

À Crêt les travaux sont également achevés sauf dans le chemin de la moraine de Crêt où les conduites, trop dégradées doivent être changées.

● RD984b - Chemin de l'Élenay

Les aménagements pour les cheminements piétons et cycles le long de la RD984b jusqu'au chemin de l'Élenay sont livrés. Il reste quelques finitions à réaliser (poteaux et barrières de protection).



TRANSPORTS

● Taxis conventionnés

L.E.K - TRANSPORTS
Taxi Conventionné
du Pays de Gex

TRANSFERTS AÉROPORTS, GARES, HÔPITAUX
RAPATRIEMENTS - ASSISTANCES, TOUTES DISTANCES

David à votre service
24h/24 - 7j/7
Autorisation n°2 de Gex

06-13-27-73-61
lek.transports@gmail.com

Quelques informations sur le travail de l'agglomération.

On rappelle que Pougny au même titre que 27 communes du Pays de Gex fait partie de Pays de Gex Agglomération. Le conseil communautaire et des commissions se réunissent régulièrement :

- Une bonne nouvelle pour la santé humaine et de la planète : le conseil communautaire du 25 septembre a voté à l'unanimité la reconnaissance de l'intérêt communautaire de 10 parkings relais dont Ferney-Voltaire (200 places), Saint-Genis-Pouilly Porte de France (240 places), Pougny-Gare (34 places) ce qui signifie que Pays de Gex Agglomération construira ou participera à la création de ces parkings pour faciliter l'usage des transports en commun.
- Le Bus à Haut Niveau de Service reliant Gex à Ferney est en cours. Les études pour la prolongation du Tram des Nations jusqu'à Ferney-Voltaire. Ils sont confiés à la Société Publique Locale Territoire d'Innovation créée par l'agglo. Nous votons peu à peu des financements venant du département et de l'agglomération pour arriver enfin à l'ouverture de ces infrastructures.
- La même société SPL s'occupe de l'achat des terrains pour garder la maîtrise publique sur l'aménagement d'une zone proche de l'aéroport dans laquelle il est prévu 2 500 logements dont 20 % de sociaux, des services, un musée ... La covid, le ralentissement économique ont perturbé les projets et cela conduit le Conseil communautaire à voter régulièrement des avenants financiers en attendant le rachat des terrains par des promoteurs.
- Une adaptation de la grille tarifaire du transport à la demande a été votée comprenant un billet unique 1,60 € et gratuité sur présentation d'un abonnement local zone 250.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Tarif unique 1€60

Du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30
et le samedi de 9h à 18h

Réservez, rendez-vous à l'arrêt souhaité
et déplacez-vous en toute sérénité !

Vous pouvez réserver jusqu'à 30 mn
avant l'arrivée du véhicule !

Réservation :

04 51 26 24 22

du lundi au vendredi
8h / 12h et 14h / 17h

ou

tad.paysdegexagglo.fr

ou

l'application "TAD du Pays de Gex"

- Un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de prévention et gestion des déchets a été présenté.

Un nouveau marché a été renouvelé à compter de janvier 2025 et confié à SUEZ pour 23 651 304 € HT sur la base d'un cahier des charges comportant entre autres une pause dans le déploiement généralisé des conteneurs semi enterrés et le retour à une collecte au porte à porte sur certains points problématiques notamment dans les grands ensemble de logements.

L'agglo se débat avec le problème des déchets sauvages et chaque commune a désigné un trinôme de référents : un agent technique - pour nous Romain Chamot, une secrétaire administrative - pour nous Mathilde Puy et une élue - pour nous Régine Chamot. Une première réunion de tous les référents communaux a eu lieu le 1^{er} octobre à Gex.

Encore une fois nous engageons chacune et chacun à faire preuve de civisme, à utiliser tout le potentiel à disposition et en particulier à bien demander son badge auprès du service déchets.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site de l'agglomération : paysdegexagglo.fr.

ESPACE
SECONDE
MAIN

Ressourcerie
Du Pays de Gex

**VOUS SOUHAITEZ
VOUS DÉBARRASSER
D'OBJETS EN BON ÉTAT ?**

Meubles, luminaires, électro, vélos, jeux, matériel de puériculture...

Un agent valoriste de la **Ressourcerie**
est présent tous les jeudis sur le parking
situé à côté de la déchèterie de Péron
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h

2 autres possibilités
pour donner

- Prenez rendez-vous pour une collecte chez vous !
ressourceriepaysdegex@alfa3a.org
- Déposez vos objets directement à la **Ressourcerie**
à Ornex et profitez-en pour visiter la boutique solidaire !

Plus d'infos sur :
monservicedechets.com

Pays de Gex
● ● ● ● ● agglo

alfa3a
localiser
associer
accompagner

DÉPENSES PUBLIQUES : COMMENT ÇA MARCHE

Pendant l'été le Ministre des finances, démissionnaire, Bruno Lemaire a diffusé à répétition l'accusation adressée aux collectivités locales (communes, départements et régions) d'être responsables de l'augmentation du déficit public.

Nous fournissons ici des données qui fixent les idées. (Source : comptes de la nation publiés par l'INSEE)

Mds€ signifie milliards d'euros

● Déficit des collectivités

Les collectivités locales ont l'obligation de présenter un budget en équilibre réel (article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La section de fonctionnement doit être excédentaire, pour dégager une capacité d'autofinancement qui permet de financer l'investissement. L'excédent de fonctionnement doit à minima couvrir les annuités d'emprunt à échoir au cours de l'année.

Le recours à l'emprunt n'est possible que pour financer l'investissement.

Un déficit, écart entre recettes et dépenses, aboutit à une moindre capacité d'autofinancement qui peut conduire soit à réduire l'investissement, soit à augmenter le recours à l'emprunt.

● Prélèvements obligatoires

Les prélèvements obligatoires sont les impôts, taxes et cotisations sociales.

En 2023 les prélèvements obligatoires (PO) se sont établis à 1 280 Mds€.

Souvent les PO sont comparés au PIB. En 2023, le taux de PO en France est de 45 % du PIB.

La France a un taux élevé comparé aux autres pays européens. En Europe le taux moyen est de 41 %.

Les écarts entre les taux de PO tiennent à des périmètres différents des administrations publiques d'un pays à l'autre, qui résultent de choix de systèmes économiques et sociaux faisant plus ou moins de place au marché ou à l'intervention publique pour satisfaire les besoins des ménages et entreprises. Par exemple aux USA il est de 27,7 % mais il n'y a pas de sécurité sociale, assurances maladies et retraites sont privées.

En optant pour un système de protection sociale solidaire pour l'assurance maladie, les allocations familiales et la retraite par répartition, la France a un taux de PO plus élevé.

● Baisse des impôts et cotisations

Les exonérations, baisses ou suppressions d'impôts ou de cotisations génèrent des pertes de recettes.

Quelques exemples (et leur coût annuel en 2024) :

- exonérations cotisations (employeurs) : - 80 Mds €
- crédit impôt recherche : - 7,2 Mds €
- modification de l'impôt sur la fortune : - 3 Mds €
- suppression taxe d'habitation : - 17,6 Mds €
- suppression CVAE* : - 10 Mds € (- 20 d'ici 2027)
- flat tax** : - 2 Mds €

Ces réductions de fiscalité, plus de 100 Mds € par an sont à rapprocher du déficit public, 154 Mds € en 2023.

* Contribution à la valeur ajoutée des entreprises

** Taux d'impôt limité pour les revenus du capital concerne 0,3% des contribuables, les plus riches

● Dépenses publiques - 57 % du PIB

Lorsqu'on parle des dépenses publiques on parle des dépenses de l'État, des collectivités locales et de la sécurité sociale.

En 2023 la dépense publique s'établit à 1 608 Mds€.

État : 667 Mds€

Collectivités locales : 316 Mds€

Sécurité sociale : 735 Mds€

Le total dépasse 1 608 du fait des doubles comptes (versements des uns vers les autres).

La dépense publique est fréquemment comparée au PIB. Le PIB 2023 s'élève à 2 805 Mds€. On lira donc que la dépense publique représente 57 % du PIB.

L'erreur à ne pas commettre est d'entendre qu'il ne reste que 43 % (798 Mds€) pour la dépense privée.

En effet sur les 1 608 Mds€ des dépenses publiques, près de 1 000 Mds€ sont des prestations sociales (remboursements maladie, allocations familiales, retraites, aides sociales ...) et 208 Mds€ sont des subventions, pour l'essentiel aux entreprises. Ce sont des dépenses publiques dont les bénéficiaires en font aussitôt des dépenses privées.

● Déficit public en 2023

Le déficit public additionne ceux de l'État, des collectivités locales et de la sécurité sociale.

En 2023 le déficit public s'établit à - 154 Mds€.

État : - 157 Mds€

Collectivités locales : - 10 Mds€

Sécurité sociale : + 13 Mds€ (excédent)

L'essentiel du déficit public résulte du budget de l'État. En 2023 la sécurité sociale est excédentaire.

● Dette publique en 2023

La dette publique additionne celles de l'État, des collectivités locales et de la sécurité sociale.

En 2023 la dette publique s'établit à 3 101 Mds €.

État : 2 587 Mds€

Collectivités locales : 250 Mds€

Sécurité sociale : 264 Mds€

L'essentiel de la dette publique résulte de celle de l'État (83 %).

Sur les 50 dernières années la dette des collectivités locales est stable entre 8 et 9 % du PIB.

A savoir ...

En 1973, alors ministre des finances, Valéry Giscard d'Estaing a décidé que désormais l'État ne pourrait plus emprunter à taux zéro à la banque centrale (Banque de France).

Contraint de recourir aux marchés financiers l'État a emprunté moyennant intérêts. Les intérêts versés depuis 50 ans représentent plus de la moitié de la dette actuelle.

CCAS

Toute personne en difficulté peut faire appel au CCAS : aide à domicile, soutien administratif ou financier, etc.

N'hésitez pas. 04 50 56 78 77 - ccas@pougny01.com

● Repas des aînés

Comme de tradition le CCAS organise en fin d'année le repas des aînés.

En 2024 il se fera le **jeudi 5 décembre**.

Toutes les pougnerandes, tous les pougnerands âgés de 70 ans et plus y sont invités.

Retenez la date !

● Vente des chrysanthèmes et fleurs



FESTI'LIVE

Le petit festival qui monte, qui monte.

Énorme succès cette année, 1 500 spectateurs, beau temps, bonne musique, bonne humeur et une belle équipe de bénévoles.



FANFARES

Le 28 septembre l'ensemble de cuivres de Chancy-Collonges et l'orchestre d'harmonie de Berson venu de Gironde, nous ont gratifié d'un concert sur la placette à Château Vert.

Merci à eux !



RUGBY



Après avoir participé à l'atelier rugby au Festilive le 31 Août, la reprise des entraînements a eu lieu le 7 septembre.

Grâce aux entraînements découvertes des mois de mai et juin, les effectifs sont en considérable hausse pour cette saison. Ce qui nous satisfait pleinement.

Nous avons déjà eu un tournoi à domicile le 28 septembre où nous avons reçu les équipes de Nantua et Oyonnax qui ont découvert notre club house.

Vous pouvez assister aux prochaines rencontres qui auront lieu :

Le 9 novembre : U10

Le 16 novembre : U12

Le 7 décembre : U6 U8

La buvette sera ouverte et vous pourrez venir déguster les pâtisseries confectionnées par les parents.

Nous organiserons le 14 décembre le traditionnel Repas de Noël où le Père Noël fera bien évidemment son apparition.

Vous pouvez toujours inscrire votre enfant, fille ou garçon dès 3 ans révolus. Nous vous rappelons les horaires d'entraînement :

Samedi : U6 de 10h à 11h30

Mercredi : U8 de 17h30 à 18h30

U10 et U12 : de 17h30 à 19h

Samedi : U8 U10 U12 de 10h à 12h.

Renseignements au

06 45 53 40 49 ou email : rugbycollonges@yahoo.fr

ACCUEIL GESSIEN



L'activité de maraude dans le Pays de Gex reprendra dès le début du mois de novembre.

Les maraudes ont pour objectif de créer un moment d'échange avec les personnes sans-abri, de leur proposer d'appeler le 115 (Samu Social, qui oriente vers les dispositifs d'hébergement d'urgence), ainsi que de leur fournir des couvertures, de la nourriture, et d'autres articles de première nécessité.

Cette activité est gérée par une équipe de bénévoles dans le cadre de l'association l'Accueil Gessien avec le soutien de la Croix-Rouge. Comme chaque année, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles !

Contactez à l'adresse suivante :

maraudepaysdegex@gmail.com

ou

contact@accueil-gessien.org

ASSOCIATIONS

Pour joindre la commission Associations, désormais une seule adresse :
associations@pougny01.com

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles est une association loi 1901 composée de parents bénévoles et motivés.

J'ai intégré le Sou des écoles il y a 6 ans, et chaque moment passé a été mémorable. Éclats de rire, amitié et soirées animées font partie de mon quotidien.

Nous avons pour but de subventionner et de soutenir l'école de Pougny pour l'organisation des activités pédagogiques, avec des intervenants comme la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), une école de cirque, des musiciens, et même le père Noël...

Le Sou des écoles s'engage également pour la vie de l'école, par l'organisation des sorties piscine, des sorties scolaires durant et en fin d'année.

Lors des années précédentes, une sortie astronomie à Giron, un voyage en péniche, ou la visite des vergers locaux ne sont que quelques exemples de la participation de ses parents bénévoles, sans oublier l'achat de matériel d'enseignement, des cadeaux pour Noël ou pour la fin de cycle primaire.

Nous sommes là pour tous les enfants !

Les ressources de notre association sont avant tout le bénéfice des manifestations que nous organisons tout au long de l'année scolaire avec nos super bénévoles

(Fête médiévale, Fête de la pomme, petit marché et foire aux plantons, etc.), les dons et les subventions diverses dont la commune toujours à nos côtés.

Le Sou des écoles offre des moments de partage et de convivialité entre les parents et les enfants.

Grâce à vous, tous les jours, nous pouvons continuer cette belle aventure !

Venez participer en donnant un peu de votre temps, régulièrement ou de temps en temps selon vos disponibilités ! Le Sou est ouvert à tous ! Venez comme vous êtes.

Pour ce faire, le Sou des écoles vous fera parvenir tout au long de l'année des invitations à participer via l'école avec le cahier de correspondance et par mail.

Votre aide, vos talents, vos connaissances et votre temps sont des outils nécessaires et indispensables à la réussite du Sou des écoles et à sa mission : faire le bonheur de vos enfants.

Je me réjouis de monter des projets avec le nouveau bureau et une équipe de bénévoles soudés pour des soirées et des week-ends animés.

Le sou des écoles se réjouit de faire votre connaissance.

Michaël Palombi



Sou des Ecoles de Pougny



BÉNÉVOLAT

SOLIDARITÉ

CONVIVIALITÉ

Le Sou des écoles c'est quoi ?
Notre association de parents bénévoles organise des événements pour financer des activités pour les enfants (spectacles, voyages, etc.). Nous accueillons tout le monde, venez comme vous êtes ! Que vous ayez des idées ou juste l'envie de participer, vous êtes les bienvenus !

Rejoignez-nous
et faites partie de l'aventure !

Contactez-nous à soudesecolesdepougny@gmail.com

À bientôt !



Sou des Ecoles de Pougny



Vente de Poulets Rôtis & Buvette
26 octobre



Le Sou des Écoles vous invite à une délicieuse vente de poulets rôtis à emporter !

Quand ?
Le 26 octobre, à partir de 11:00

Où ?
À la Fruitière de Pougny

Venez récupérer votre poulet rôti tout chaud et soutenez les projets de l'école. Et pour ceux qui souhaitent profiter du moment, une buvette sera également sur place !

On vous attend nombreux pour partager un moment convivial et solidaire ! 🍷

COMITÉ DES FÊTES

Retour en images sur le 13 juillet 2024, ainsi que la Fête de la Bière et le repas choucroute du 5 octobre, organisés par le Comité des Fêtes avec le soutien de Gare à toi.

Merci à toutes et tous pour votre participation.



FENÊTRES DE POUIGNY 2024 / 3^E ÉDITION

Du 1^{er} au 23 décembre la Mairie et le collectif des associations de Pougny organisent les Fenêtres de Pougny (troisième édition).

Rappel du concept :

Tous les soirs de décembre, entre 18h et 20h, une association ou un foyer accueille à l'extérieur et en toute simplicité ses convives de passage. L'occasion de partager un moment d'amitié et de convivialité à l'approche des fêtes. Un petit vin chaud vous est offert !

La Mairie et le collectif des associations de Pougny se cotisent et fournissent la base logistique pour chaque soirée (5 litres de vin chaud, des gobelets, 1x tables, 3x manges debout, 2x tonnelles 3x3, 1x tripattes, 2 parasols chauffant (Gaz en supplément 10€ la bouteille/soirée). Chaque participant s'organise pour accueillir simplement ses convives et fournir (au-delà des 5 litres de vin chaud offerts) les boissons de son

choix, soupe et/ou mets sucré et/ou salé de son choix à partager. Chaque participant peut prévoir selon ses souhaits et possibilités une animation (musique, fanfare, jazz band, jam, chorale, lecture, etc.).

Si vous souhaitez, seul, avec vos voisins proches ou par quartier, organiser une fenêtre entre le 1^{er} et le 23 décembre prochains, vous pouvez vous inscrire avant le 10 novembre en prenant contact avec la mairie ou directement par mail :

comitedesfetesdepougny@gmail.com

en indiquant vos souhaits de date et le lieu (adresse complète). Locaux disponibles pour les associations : parking Mairie, Fruitière ou le Stade.

Merci d'avance pour votre participation.

Le Comité des fêtes

NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

À POUIGNY

- **L'Épicerie du Coin.** 45 rue du Château-Vert.
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 et 16h-19h.
Mercredi et samedi : 9h-19h.
- **Coco & Rico**, cuisine exotique
Spécialités caribéennes de l'île de San Andrés.
Plats cuisinés à l'Épicerie du Coin
Service traiteur : Facebook [cocoricopouigny](#).
- **Gare à toi**, plats à emporter, vente de pain
Sur réservation avec retrait entre 18h et 18h30, les lundis à Crêt, devant le panier de basket ; les mardis à Pougny bas, place TPG ; les jeudis à Pougny haut, place de l'église, repas sur mesure.
Instagram et facebook : [@restaurantgareatoi](#)
restaurantgareatoi@gmail.com. 06 15 29 56 66
- **Poissonnerie Bealay** Vente directe
Mardi – Pougny Gare, de 14h à 14h45
Pougny-Haut, rue Mottier de 14h45 à 15h30.
06 08 64 34 14
- **La Winstub**
Plats traditionnels français et alsaciens à l'emporter
Lundi de 18h30 à 21h30 - Parking cimetière
06 21 87 12 16 - info@winstub-truck.fr
- **Spartacus**, pizzas à l'emporter
Jeu, ven et sam. Devant la menuiserie Locatelli.
06 41 35 23 01
- **Épicerie en ligne.**
Facebook [olivale.com](#) ou site [www.olivale.com](#).
Retrait : 352, route de l'Étournal. 07 54 81 36 65.
- **La Beauté du cheveu - Biosphère**
Salon de coiffure - soins du corps, ongles, spa ...
60 rue du Château-Vert. Lundi, mardi, jeudi, : 9h-18h.
Vendredi : 9h-20h. Samedi : 8h-19h. 04 79 19 71 19
[www.planity.com/biosphere-01550-pouigny](#)
- **Réflexologie générale & Reiki**
Murielle Marcon. 06 80 99 77 44
- **Services de soins à domicile.**
ADAPA
04 74 45 59 60
- **Fabrice Morand électricité**
320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82
- **HP Services**
Bâtiment/agencement de cuisine.
33 route de la Gare. 06 16 04 00 81

À COLLONGES

- **Maraîchères.** Domaine de Piers.
GAEC Le Jardin des fées. Vente directe.
Mar et jeu : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h.
06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie.** 91, Grand Rue
Le rendez-vous des Gourmets.
Mar-sam : 7h-12h30/15h-19h ; dim : 7h-13h.
Fermé les lundi et mercredi. 04 50 59 64 28
- **Traiteur-boucher chez Gaël.** 106, Grand Rue.
[www.chezgael-traiteur-paysdegex.fr](#)
04 50 59 65 10
- **Le Malassis.** 71 Grand Rue
Restaurant et plats à l'emporter. 04 50 48 11 37
- **Proxi Chez Karen et Bea.** 106, Grand Rue.
Lun-sam : 8h-12h30/15h-19h.
beka.collonges@orange.fr 04 50 56 84 62
- **Herboristerie Obopoqodo.** 47 Grand Rue.
Lun 17h -19h. Ma - Ven 10h - 12h et 16h -19h.
Sam 10h - 12h. [obopoqodo.fr](#) 04 50 59 54 16
- **Tabac de l'Union**
Lun-mer : 7h - 13h - Mar-Jeu- Ven : 7h - 19h
Sam : 8h - 13h
- **Bureau de Poste.** 134 rue du Fort.
Mar-ven : 13h30-16h30 ; sam : 9h-12h.
- **Start Auto.** Technoparc sur la Vie
Réparation toutes marques. 04 50 56 86 25
- **N.L.A Services.** 347, rue Pré Bachat.
Service de nettoyage et d'entretien.
8h - 19 h du lundi au vendredi. 07 56 87 12 27.
- **Studio photo «Clichés Tendresse»,** Technoparc
Nathalie Mathern. cliches.tendresse@gmail.com.
[www.cliches-tendresse.com](#). 06 32 00 84 43
- **C'le plombier.** 136 rue de Pré Fleuri.
Du lundi au samedi. 07 85 42 44 51
- **Maison d'hôtes La Colonie.** 210, rue du Fort.
info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Maison de Santé du Fort.** 106 Grande rue
 - Médecins : 04 50 56 71 00
 - Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17
 - Infirmiers : 04 50 56 71 64
 - Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19
 - Sage femme : 06 63 86 16 66
 - Psychologue : 06 15 47 47 59
 - Podologue : 04 50 59 54 79 ou 06 70 26 62 29
 - Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

À FARGES

- **Les 3 Petits fermiers.** 198 route d'Asserans.
Vente de produits locaux. Ven - sam : 9h-19h
[www.les3petitsfermiers.com](#)
- **Café restaurant de la Poste.**
731 rue de la République. 04 50 56 05 47

À PERON

- **Infirmière.**
Madame Chauvry Séverine 06 66 87 21 99.

À CHALLEX

- **Auberge des 7 merveilles.**
Mardi, jeudi et vendredi : 6h30-14h et 17h-22h.
Lundi et dimanche : 6h30 -14h.

BIBLIOTHÈQUE

Amis lecteurs, nous vous espérons tous en forme avec l'arrivée de cette nouvelle saison.

Sachez que si vous cherchez un peu de distraction pour ces prochaines journées de grisaille, nous nous ferons un plaisir de pouvoir vous conseiller le livre qui égayera vos journées d'automne.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte à tous et cela gratuitement !

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler les dates du café lecture soit : les samedis 9 novembre et 7 décembre.

Pour pouvoir participer au café lecture, rien de plus simple, venez avec votre bonne humeur et l'envie de partager vos lectures. Il n'y a pas besoin d'inscription.

En espérant vous croiser bientôt.

Vos bibliothécaires

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Tous les mardis de 15h30 à 17h30

Un samedi par mois de 15h30 à 17h30
(voir les dates ci-dessus)

LE COUP DE CŒUR DE RÉMI

Hidden pictures

de Jason REKULAK

Alors qu'elle sort tout juste d'une cure de désintoxication, Mallory Quinn est engagée comme baby-sitter par Ted et Caroline Maxwell.

Elle doit s'occuper de leur fils de cinq ans, Teddy. Mallory est aussitôt sous le charme. Elle a son propre espace de vie, elle sort le soir pour courir, et elle a enfin la stabilité dont elle rêvait. De plus, elle s'attache sincèrement à Teddy, un petit garçon doux et timide qui ne se déplace jamais sans son cahier et son crayon. Ses dessins suivent les thèmes habituels de cet âge : arbres, lapins, ballons. Mais un jour, il dessine quelque chose de différent : un homme dans une forêt, qui traîne le corps sans vie d'une femme.

Les œuvres de Teddy deviennent alors de plus en plus sinistres, et ses bonshommes rudimentaires se changent bientôt en esquisses trop réalistes qui excèdent largement les capacités d'un enfant de cinq ans. Mallory commence à se demander si ce ne sont pas là les échos d'un meurtre ancien, peut-être relayés par une force surnaturelle. Consciente que tout cela relève de la folie, Mallory entreprend néanmoins de déchiffrer ces images... et de sauver Teddy avant qu'il ne soit trop tard.



A VOS AGENDAS

Octobre

- Samedi 26 octobre - Fruitière - à partir de 10h
Vente des chrysanthèmes au bénéfice du CCAS

- Dimanche 27 octobre
Passage à l'heure d'hiver (à 3h du matin il sera alors 2h. Reculer sa montre d'une heure)

Novembre

- Vendredi 1^{er} novembre
11 brumaire du calendrier républicain, jour du salsifis.
Célébration de la Toussaint pour la religion catholique

- Lundi 11 novembre - Cimetière Challex - 10h45
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1914

Décembre

- Du 1^{er} au 23 décembre
Fenêtres de Pougny

- Jeudi 5 décembre
Repas des aînés

Janvier 2025

- Jeudi 16 janvier - 19h - Mairie
Vœux de la municipalité

NAISSANCES

- Eden Alisbaï est né le 15 juillet
- Héloïse Bernard est née le 6 août

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux enfants.

PACS

- Christelle MONTET et Sylvain ANSELME le 6 juillet
- Sandrine MARCH et Pierre CUENCA le 20 septembre

Tous nos vœux de bonheur !

CONDOLÉANCES

- Gisèle Cochard veuve Hugot est décédée le 21 juillet
- Henri Poupon est décédé le 22 juillet
- René Duparc est décédé le 22 août
- Valeri Alexeev est décédé le 3 septembre

Nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles et leurs proches.

NUMEROS D'URGENCE

- 15 : Médecin de garde - SAMU**
- 3237 : Pharmacie de garde**
- 17 : Police secours**
- 18 : Sapeurs pompiers**
- 112 : Urgences UE et CH**